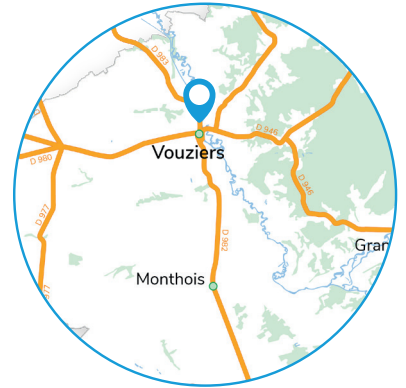




« Pour tous, pour la vie, partout »



DÉFI

Venir en aide aux personnes âgées, malades et/ou handicapées mais aussi proposer des services à des familles et des enfants. Notre engagement est commun mais chacune et chacun l'exprime avec ses mots et sa sensibilité.

Double objectif : aider les uns dans les tâches quotidiennes, créer des emplois de proximité pour retenir les autres.

SECTEUR D'ACTIVITE

- Aide à la personne



Forme juridique
Association
Loi 1901

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Apporter des services à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, pour un peu plus de confort, retrouver un équilibre familial, et tout simplement continuer à vivre chez soi.

Les 4 secteurs d'activités :

- enfance et parentalité
- entretien de la maison
- accompagnement du handicap
- services et soins aux séniors

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Un réseau national avec des fédérations départementales (dont fédération des Ardennes).

Plusieurs associations gèrent chacune un territoire défini (Pays de Vouziers : 7 associations)

Maison de Pays de Vouziers : ADMR Attigny, ADMR du Chesne, ADMR Machault, ADMR Vouziers, ADMR Buzancy, ADMR Challengerange, ADMR Grandpré



Chiffres clés

Maison Pays de Vouziers

Nombre d'ETP
60,73

Bénévoles
77



CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT

Gouvernance :

Une structuration support nationale et départementale. Chaque ADMR est ensuite gérée de manière associative et donc démocratique par des bénévoles qui s'engagent pour le territoire.

Impacts :

L'association milite et travaille en faveur du bien vivre chez soi, du maintien à domicile à tout âge. L'une des actions est aussi de permettre de rompre l'isolement des personnes éloignées et ne pouvant être mobile.

Lien au territoire :

Un réseau de bénévoles engagés qui sont au contact des habitants.

+ LEVIERS

- Allocation Personnes Autonomie (APA)
- Maison des services
- Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ainsi que des évolutions législatives à venir

- FREINS

- Difficultés à recruter pour faire face aux réels besoins
- Territoire vaste pour des besoins/demandes dispersé(e)s et isolé(e)s



ETAPES DU PROJET

- **1946** : Création de la première association des Aides Familiales Rurales par François Romatif et Marie Godinot.
- **1976** : Le mouvement devient l'ADMR, et concrétisation du choix de diversifier ses services.
- **1996** : Ouverture du secteur aux entreprises par une loi qui instaure une procédure d'agrément.
- **2002** : Loi 2002-02 transforme en profondeur les règles d'organisation et de fonctionnement des établissements médicaux-sociaux > création APA qui a permis aux usagers de faire valoir des droits et de solliciter des services (création des maisons de pays).



PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT

- Développer beaucoup plus les prestations aux familles et aux personnes en situation de handicap.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Conseil Départemental
- CAF
- MSA
- CARSAT
- Uniformation
- Caisses de retraites diverses

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Union Nationale des ADMR



COORDONNEES

ADRESSE : 19 rue de l'Aisne, 08400 Vouziers

TELEPHONE : 03 24 71 66 48

MAIL : admr.sudardenne@fede08.admr.org

SITE WEB : <https://www.admr.org>